



**SECRETARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE  
SOCIALE, SOLIDAIRE  
ET RESPONSABLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 10 décembre 2020

N°469

### **Un renforcement historique du dispositif local d'accompagnement (DLA) pour faire rempart à la crise**

Le dispositif local d'accompagnement (DLA) accompagne depuis près de 20 ans les acteurs de l'ESS, en particulier les associations de taille modeste, dans leur développement économique et leur consolidation. Bien connu des acteurs associatifs, il est facile d'accès et souvent mobilisé.

Ce dispositif, co-financé à titre principal par l'État et la Banque des territoires, a démontré son efficacité et a su adapter dans des délais très contraints ses modalités d'intervention pour aider les structures de l'ESS à affronter les premiers effets de la crise sanitaire. Le DLA a ainsi été une pièce maîtresse du dispositif de secours de l'ESS, mis en place au printemps.

C'est la raison pour laquelle Olivia Grégoire, secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, confirme **confier au DLA un rôle central dans l'exécution de sa politique publique de lutte contre l'urgence économique et dans la mise en œuvre du plan France Relance** au service de l'économie sociale et solidaire.

Face à l'urgence, le DLA proposera des solutions d'accompagnement personnalisé et renforcé aux structures de l'ESS qui bénéficieront du fonds UrgencESS, doté de 30 millions d'euros et opérationnel en janvier. L'objectif est de garantir leur pérennité économique au-delà du versement de l'aide, qui oscillera entre 5 000 et 8 000 euros pour les structures de moins de dix salariés.

Dans le cadre de la relance, le DLA accompagnera les structures de l'ESS dans la mobilisation des nombreuses aides et appels à projets auxquels elles ont droit dans des domaines aussi divers que l'économie circulaire, la transition agroécologique, le secteur médico-social, la culture ou le sport.

Pour financer ces deux priorités, le secrétariat d'État à l'ESS annonce **une hausse exceptionnelle de 2,8 millions d'euros du financement du DLA par l'État**, qui s'ajoute à une enveloppe annuelle de 10 millions d'euros. Ces fonds supplémentaires iront principalement abonder les DLA au niveau local et correspondent **une hausse de 60 % des crédits dédiés aux prestataires, notamment pour développer l'accompagnement en ingénierie**.

*« L'économie sociale et solidaire est une économie qui frappe par sa résilience. Le DLA est un instrument indispensable de mon action pour aider l'ESS à confirmer cette grande résilience et à sortir de la crise au plus vite. »*, indique Olivia Grégoire, secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable.

**Contact presse**

Cabinet d'Olivia Grégoire  
01 53 18 45 54